



**Compte rendu de la réunion du  
CONSEIL MUNICIPAL du 1<sup>er</sup> juin 2021**

Présents : M SOUZY, A DOUSSAUD, E BOYER, F COURNIL, R ESPALIEU, S BESSON, B DAUBECH, P PLAZE, I ROSIER, O SAVIGNAC, S TALLET, S VEYSSEIX, I VIALLE.

Absent excusé : JJ SANS.

Secrétaire de séance : E. Boyer

Date de la convocation : 21 mai 2021.

Le compte rendu de la dernière réunion est approuvé à l'unanimité.

Décisions du Maire :

- Droit de préemption suite à une vente : la commune renonce à son droit de préemption
- Location appartement au-dessus de la bibliothèque : il est loué à partir du 1er juin à une famille de trois enfants – constatation d'un problème au niveau du chauffe-eau lors de l'état de lieux.

Prix des terrains lotissement école : Alexandra Doussaud a contacté deux agences immobilières pour une évaluation des deux lots: propositions entre 11 et 13€ HT/m<sup>2</sup>. Après discussion, le conseil, à l'unanimité, décide de fixer les prix des terrains à 11€HT.

Affaires scolaires : suite à la fermeture d'une classe à Vignols, les élus des 3 communes se sont rencontrés avec les parents d'élèves et la directrice de l'école et ont réfléchi sur une nouvelle organisation et la constitution d'un regroupement pédagogique concentré à la rentrée 2022. Après lecture de la délibération, le conseil, à l'unanimité, émet un avis favorable à la constitution entre les communes du RPI d'un RPC sur Vignols à la rentrée 2022.

Fonds de soutien territorialisé – agglo de Brive (FST)

La demande concerne le projet d'aménagement de la rue P. Eyrolles estimé à 174 057,20€ HT – subventions sollicitées : Etat DETR - 67 500€, département – 25 000€ ; FST – 13 180€ ; Agence de l'eau à solliciter ; le solde sur fonds propres de la commune. Le conseil approuve le projet à l'unanimité et donne pouvoir à Mme le Maire pour signer tous les documents nécessaires.

Groupement d'achat d'énergie : les tarifs réglementés de vente d'électricité seront progressivement supprimés. Les communes et les autres collectivités devront conclure de nouveaux contrats d'énergie. Dans un souci de simplification et d'économie, plusieurs syndicats ou fédérations d'électrification ont souhaité créer un groupement de commandes permettant ainsi d'effectuer plus efficacement les opérations de mise en concurrence et obtenir des offres compétitives. Après discussions, le conseil vote par 11 voix pour et 2 abstentions l'adhésion à ce groupement.

PLUi : opposition au transfert de la compétence urbanisme à l'intercommunalité. La loi ALUR prévoit le transfert obligatoire de la compétence en matière de PLU ou de documents d'urbanisme aux EPCI. Si depuis 2017, l'intercommunalité n'est pas devenue compétente, elle le devient de plein droit le 1er jour de l'année suivant les élections municipales sauf si opposition des communes (25% des communes membres soit 12 communes et 20% de la population). Actuellement sur l'agglo 8 communes relèvent du RNU (règlement national d'urbanisme), 15 ont une carte communale et 26 ont un PLU. 27 communes ont lancé des procédures pour élaboration ou révisions générales de PLU. A l'heure actuelle, le transfert de la compétence PLU est encore prématuré à l'échelle de la CABB et seuls les conseils municipaux peuvent s'opposer au transfert de la compétence. Le conseil, à l'unanimité, décide de s'opposer à ce transfert.

### Plan départemental des itinéraires de promenades : chemin des Bardissières

Le circuit des Bardissières étant inscrit au Plan départemental des itinéraires de randonnées et promenades, toute modification du circuit doit être voté par le conseil municipal.

Rappel : le tracé du chemin a été modifié car un passage s'avérait dangereux suite à un glissement de terrain. Accord unanime.

### Questions diverses

Permanences élections : chaque conseiller a reçu le tableau

Ouverture de la salle polyvalente à partir du 9 juin pour la gym et les bowles.

Remplacement de l'employé communal : son remplacement est assuré. Prolongation du contrat pour 20h/s du 2ème employé.

Travaux façade école : à réaliser pendant les vacances d'été. Relancer le maçon

Travaux voirie au Bert : les travaux débutent le 07 juin

Gravats aux Saulets : ils vont être enlevés en même temps que se réalisent les travaux au Bert

Coupe de bois sous le terrain de foot : les arbres morts seront coupés et la parcelle débroussaillée.

Fleurissement : en cours

Circulation et stationnement dans le bourg : un plan de circulation va être mis en place dans le cadre du PAB. Certaines rues seront en sens unique pour assurer la sécurité.

Terrain de tennis : filet et peinture au sol vont être rénovés

Commission jeunesse : courrier aux jeunes afin de les sensibiliser et connaître leurs attentes (investissements dans les associations, etc)

Fête de la ST Jean organisée par le comité des fêtes : au programme marché de producteurs et artisans, restauration rapide